

COMPTE RENDU DE LA SEANCE du 14 Décembre 2009

Aucune observation n'étant formulée sur la rédaction du compte-rendu de séance du 14 Décembre 2009, le Conseil Municipal, à l'unanimité des membres présents, en approuve le contenu.

FINANCES

- Le Conseil accorde une *subvention* de 90 € au P'tit Musée pour le portage du bulletin et 90€ au Club de l'Amitié pour le portage du calendrier du tri, des fêtes et l'invitation aux Vœux du Maire
- Tarifs des *locations de salles* pour 2010 : le Conseil vote une augmentation de 3% ; les tarifs sont consultables en Mairie et sur le site Internet
- *Tarifs Cimetière* pour 2010 :

Durée	<i>Concession</i>	Prix
15 ans	2 m ²	50 €
	4 m ²	100 €
30 ans	2 m ²	100 €
	4 m ²	200 €
15 ans	<i>Columbarium</i>	40 €
30 ans	<i>Columbarium</i>	80 €
Redevance unique	<i>Cavurne</i>	300 € lors du 1 ^{er} achat
Taxe	<i>Lors d'un dépôt ou d'un retrait d'urne en dehors du 1^{er} achat quel que soit le type de concession</i>	15 €
Taxe	<i>Lors de l'utilisation du Jardin du Souvenir</i>	15 €

- *Indemnités des agents recenseurs*
Le Conseil vote une indemnité de 70 € pour Aimée DESFONTAINES et 1050 € pour Marie-Jo LOISEAU
- Acquisition de terrains : le Conseil décide d'acquérir les parcelles C 218 d'une contenance de 145 m², C 220 d'une contenance de 8240 m² et C 227 d'une contenance de 1375 m² au prix de 4 € le m²
- Agrandissement de l'Ecole Saint Pierre : Le Conseil autorise ces travaux sur une partie de la parcelle C 1176 d'une contenance totale de 3527 m² ; étant entendu que les frais de bornage seront à la charge de l'Alouette du Bocage.

CONVENTION DU SYDEV – Opération d'éclairage Route de la Patricière

- Le Conseil accepte la convention avec le SYDEV pour l'opération d'éclairage Route de la Patricière avec une participation financière de la commune pour 9164.00€. Il autorise Monsieur le Maire à signer ladite convention. Les travaux sont programmés pour Mars 2011
- Maintenance Eclairage Public 2010 : le Conseil accepte la convention avec le SYDEV avec une participation financière de la commune pour 1875.80 €

AMENAGEMENT DU CENTRE BOURG

Le Conseil Municipal demande au Département une subvention dans le cadre de l'aménagement du Centre Bourg concernant les travaux estimés ci-après :

- Amorce de la Rue des Mauges pour 44 845.50 € H.T.,
- Amorce de la Rue d'Anjou pour 47 027.40 € H.T.
- Rue de la Vendée pour 263 274.90 € H.T.
- Place de l'Eglise pour 141 948.98 € H.T.

Le Conseil demande dans le même temps une subvention pour le suivi des travaux : 5% pour la tranche supérieure à 300 000 €

Le Conseil demande également la subvention Amendes de Police Rue de la Vendée Centre et Rue de la Vendée du Centre au Pont de Bazoges.

DOTATION GLOBALE D'EQUIPEMENT

Le Conseil Municipal demande la DGE pour les travaux d'accessibilité de la Rue de la Vendée et la Place de l'Eglise ; et pour les travaux d'agrandissement du Périscolaire.

PLAN LOCAL DE L'HABITAT

Monsieur le Maire présente le PLH établi par la Communauté de Communes de Saint Fulgent

INFOS DIVERSES

- ↻ Le Conseil poursuit sa réflexion sur le projet de *l'Unité de Vie*
- ↻ 6 Février : Réunion de la *Commission Bâtiments* à 9H30
- ↻ 24 Mars à 14H à la salle des Mottais: Après-midi du *Conseil Municipal des Enfants* avec les personnes âgées
- ↻ Réunion du *CCAS* le 15 Février à 18H30
- ↻ Goûter du *CCAS* le samedi 27 Février à 14h45
- ↻ Réunion de la *Commission Finances* le Lundi 8 Mars à 18H30
- ↻ *Vote du budget* le Lundi 29 Mars

La séance est levée à 21 H 00

Prochaine séance du conseil municipal : le Lundi 22 Février 2010